

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 Juillet 2024 à 9 h 30

Présents : AJASSE Jean Luc, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre LEYDIER Ludovic (Président), MERCIER Denise, MERLE Benoît, PASCAL Patrice, PELISSE François,

Absents: CHARDON Fabrice,

Pouvoirs :

Excusé : BARNIER Sébastien, MATHIEU Éric, RAMBAUD Sébastien

PARTIE I : Préparation Foire

Le thème principal sera la vannerie – Plusieurs participants ont déjà donné leur accord
Le lycée forestier de Saugues fera une présentation de son activité et du travail en forêt

Marché des producteurs dans la salle polyvalente

Des jeux traditionnels en bois seront installés pour les enfants

L'animation de la journée sera assurée par le Pot'poète

Le casse-croûte du matin sera offert aux marchands et exposants (hors brocante)

Un repas de midi sera proposé par l'association TCAP

Tirage de la tombola du 4L Trophy

Concours de pétanque l'après midi

En soirée « aligot » et bal avec Jérôme Farges organisés par l'ACCA

La gestion des parkings sera assurée par des bénévoles mais il est proposé de prévoir des plages de présence n'excédant pas 2.5h afin de permettre à tous de profiter de la foire.

Les affiches seront apposées par les différentes associations par secteur

PARTIE II

Enfouissement Telecom Le Crouzet-Taillères

2024_07_20_01

Pour	11	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux d'enfouissement Télécom précités.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est estimée à la somme de 17 647.73 € TTC.

Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appellera, auprès de la Commune, une participation de :

$$17\ 647.73 - (368M \times 8.00 \text{ €} \times 1.25) = 13\ 967.43 \text{ €}$$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avant-projet et la participation financière. Il confie les travaux au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire

Convention servitude Ventajols ENEDIS

2024_07_20_02

Pour	10	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	1

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention de servitude entre la Commune et ENEDIS pour l'établissement à demeure, sur une bande de 3 M de large, d'une canalisation souterraine d'une longueur d'environ 81 M, en vue du raccordement pour la production panneaux photovoltaïques du bâtiment adressé 315 Route de Védrines à Ventajols. Mme CUBIZOLLE MARIE Pierre ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal :

- Autorise la servitude telle que présentée
- Autorise le Maire à signer tout acte afférent à cette affaire

Avenant CAP 43

2024_07_20_03

Pour	11	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Suite à la délibération du 10 décembre 2022, décidant de l'achat de gros matériels pouvant bénéficier d'une subvention au titre de l'appel à projet 2022/2024 du Département, le Maire informe le Conseil Municipal qu'après concertation avec les adjoints et l'agent technique, il serait préférable de faire l'acquisition d'une petite étrave papillon.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Approuve le nouveau projet
- Valide le plan de financement suivant

APPEL A PROJET N°1

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Achat matériel	30 330,00	
Subvention CAP 43		24 264,00
Fonds propres		6 066,00
TOTAL	30 330,00	30 330,00

- Demande un avenant à la convention entre la Commune et le Département
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce projet

Cimetière – Achat vitrines

2024_07_20_04

Pour	11	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de la gestion des cimetières décidée par délibération du 25 mai 2024, il convient de faire l'acquisition de 3 vitrines d'affichage extérieur pour les sites de Croisances, Thoras et Verreyrolles.

Il a consulté 3 fournisseurs, Bruneau, SEDI et Equip'bureau et fait part au Conseil Municipal des différentes propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la proposition de la société Equip'bureau (Brioude 43) pour la somme de 752.21 € HT
- Décide d'imputer cette dépense en section investissement, compte tenu de son caractère exceptionnel et durable.

Achat matériel – Devis Chargeur

2024_07_20_05

Pour	11	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'acquisition de matériels, bénéficiant d'une subvention au titre du CAP43, plusieurs propositions commerciales ont été reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis présenté par l'entreprise BRUNEL Anthony (THORAS 43) pour un montant de 18 270.00 € HT pour l'achat d'un chargeur
- Décide d'imputer cette dépense en section d'investissement
- Précise que le reste à charge sera assuré par les fonds propres de la Commune

Achat matériel – Devis Etrave

2024_07_20_06

Pour	11	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'acquisition de matériels, bénéficiant d'une subvention au titre du CAP43, plusieurs propositions commerciales ont été reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis présenté par l'entreprise GARAGE & LEBRE (THORAS 43) pour un montant de 12 060.00 € HT pour l'achat d'une petite étrave
- Décide d'imputer cette dépense en section d'investissement
- Précise que le reste à charge sera assuré par les fonds propres de la Commune

Intervention de COUFORT Marie Claude

Réunion à Saugues pour tirage jurés d'Assises
Point sur le coût des élèves en école publique

Intervention de BOUQUET Philippe

Adduction eau La Sagne : les travaux sont achevés et les branchements réalisés
Travaux le bourg : réunion de chantier toutes les semaines – Problème du mur de soutènement de la RD 34 à l'entrée du bourg
Chemin vers le Chauvel à situer et voir si cadastré